



Sécurité
publique

Concrétisation du Plan directeur

28 actions sécuritaires pour Yverdon-les-Bains

Horizon 2025

Communication

Partenariats

Observatoire de la sécurité

Insécurité

Digitalisation

Qualité

Gestion de crise

Formation

Trafic/stationnement



Sécurité
publique

Service de la Sécurité publique
Rue du Valentin 12
1401 Yverdon-les-Bains
T. 024 423 66 66
www.yverdon-les-bains.ch



Bien vivre la ville

Dans les délicates phases de mise en œuvre d'intentions, qu'elles soient d'ordre stratégique ou opérationnel, nous devons en permanence garder en mémoire le sens de leur finalité pour consolider toute la structure de nos actions. Il s'agit donc d'un travail qui implique, encore une fois, des échanges croisés entre les principaux acteurs des objectifs à atteindre et celles et ceux qui ont contribué à leur émergence.

C'est dans cette dynamique éprouvée que s'est construit notre plan d'action des mesures sécuritaires, découlant logiquement du Plan directeur de la Sécurité publique, horizon 2025.

La déclinaison des objets clés de ce document doit permettre au Service d'agir plus précisément sur des domaines dont les impacts et effets sont de nature à maintenir, respectivement consolider la dimension du bien-vivre dans notre ville-centre (Programme de législature 2021-2026, page 17, action prioritaire N° 6).

“La plus-value d'un plan d'action ne se mesure pas uniquement dans les statistiques annuelles, mais par la restitution de propos et avis de notre population qui constitue le sentiment d'être en sécurité, le ressenti du bien vivre la ville”

Bien vivre la ville est un lien qui doit unir tant les Services de nos administrations que nos administrés. C'est dans cette philosophie que nous pouvons nous inscrire sur la durée des actions sécuritaires pour les ajuster et les pérenniser dans une bonne compréhension de tous.

Nous déclinons ci-après nos objets clés qui dessinent le plan d'action 2023-2025, nous permettant de travailler en parallèle sur 2026 aux nouvelles perspectives du Plan directeur de la Sécurité publique, horizon 2030.

Pascal Pittet
Directeur de la Sécurité publique

Renforcement actif des partenariats

“Enrichir la réflexion par la diversité, pour mieux agir ensemble”

Action 1

Nous travaillons au développement, au renforcement et à la communication avec l'ensemble du réseau de partenaires de la ville.

Action 2

Nous mettons en place des tables ouvertes, forums et lieux d'échanges dans le but de renforcer le renseignement, le partenariat, l'émergence d'idées novatrices et la sensibilisation à des thèmes de société.

Action 3

En complémentarité à cette action, nous agissons à la consolidation de la police de proximité dans le but de créer et entretenir des réseaux de collaboration permettant la détection précoce de problématiques, afin d'identifier des résolutions durables (projet EvoProx).



Communiquer pour mieux servir

“La communication nous permet de mieux nous ouvrir au citoyen et permet une meilleure émergence du renseignement”

Action 4

Nous travaillons à communiquer proactivement la situation objective d'une ville yverdonnoise sûre, afin de casser certains clichés négatifs au sujet de la ville.

Action 5

Nous mettons en place un plan de communication multicanal au travers des réseaux sociaux et Internet, de la communication institutionnelle (Rive Sud) et des partenaires médias.

Action 6

Nous associons des spécialistes à notre communication afin de définir les messages les plus efficaces.

Action 7

Nous travaillons activement à l'amélioration de l'image du policier, ainsi qu'à son rapprochement de la population. Le personnel policier doit être reconnu par le citoyen comme un allié accessible. Des actions concrètes de création de lien social sont entreprises comme la mascotte et les silhouettes en carton (en lien avec l'arrivée du futur chiot de police), des événements (anniversaires du poste et du jardin de circulation) et des concours.



Consolidation de l'Observatoire de la sécurité

“Écouter le pouls de la société nous permet de mieux anticiper les défis sécuritaires”

Action 8

Nous poursuivons des projets novateurs dont le but est de favoriser le bien-vivre la ville et le bien-vivre ensemble de la population.

Action 9

Nous nous entourons proactivement de spécialistes afin de répondre aux défis sécuritaires liés au quotidien d'une ville, afin de nous accompagner dans l'élaboration de services innovants adaptés aux défis sociologiques d'une époque en perpétuel changement. Ceci se traduit actuellement par les projets et dispositifs suivants : harcèlement de rue, violences, ADRIEN, Fondation Leenaards, conciliateur.



Identification des phénomènes d'insécurité/désordre

“Montrer le vrai visage d'une ville sûre, dans laquelle on se sent en sécurité”

Action 10

Nous travaillons à l'application quotidienne des lignes fédératrices du SSP. Les intentions « Servir, protéger, agir » sont au cœur de nos préoccupations et se déclinent au quotidien dans des actions concrètes au sein des divisions du SSP.

Action 11

Afin de garantir le bien-vivre la ville et le bien-vivre ensemble, nous développons un système d'analyse plus précis sur les événements. Ceci permet d'adapter nos missions et nos actions pour plus d'efficacité dans la lutte contre divers phénomènes tels que les incivilités routières, les nuisances sonores ou encore les stupéfiants.



Digitalisation

“Pour être plus efficace et innovant tout en conservant notre accessibilité”

Action 12

Nous mettons en œuvre un produit de dématérialisation des amendes d'ordre, visant d'une part à simplifier les démarches de paiement, respectivement de contestation, et d'autre part, de rendre plus efficace le suivi administratif des contraventions. Horizon 2023.

Action 13

Nous mettons en œuvre un « portail d'accueil en ligne » visant à simplifier l'accessibilité pour les personnes qui souhaitent entrer en contact avec le Service. Cet outil permettra d'adresser les diverses demandes directement au bon interlocuteur, facilitant ainsi leur traitement et réduisant le nombre d'intermédiaires, et donc le délai de réponse aux requêtes. Horizon 2023.

Action 14

Nous avons mis en œuvre un concept d'accueil personnalisé pour le Contrôle des habitants, visant à mieux répondre aux attentes de la population primo-arrivante, et à optimiser le traitement des différentes requêtes, par une personnalisation des prestations (rendez-vous en ligne, commande d'attestations, etc.)

Action 15

Nous veillons à améliorer l'accessibilité aux personnes de langue étrangère, par une traduction en ligne du portail et des publications en ligne. Horizon 2024.

Action 16

Nous avons mis en place un système d'annonce digitale des empiètements sur le domaine public (permis de dépôt et permis de fouille) visant à simplifier les démarches pour les entreprises intervenants sur la voirie.

Action 17

Nous travaillons à l'amélioration de la coordination et de la gestion interne des permis de fouille et de dépôt (suivi, paiement et délivrance), en lien avec les autres partenaires agissant sur le domaine public. Horizon 2024.

Action 18

Nous souhaitons mettre en place un accompagnement dans les démarches de dépôt de plainte, visant à mieux cibler les besoins en lien avec les impératifs judiciaires (prise en charge sur rendez-vous, conseil préalable, e-plainte). Horizon 2025.

Action 19

Nous nous positionnons en tant que Service pilote dans le domaine de la digitalisation de l'administration yverdonnoise et entendons jouer un rôle majeur dans cette thématique. Horizon 2025.



Gestion de crise

“ Pour rassurer et réduire l’impact du risque ”

Action 20
Nous avons initié, en 2022, avec la Ville d’Yverdon-les-Bains un état-major de gestion de crise nommé CECRY (Cellule de Crise d’Yverdon-les-Bains) qui forme du personnel de la Ville, provenant de différents services, à la gestion de crise et au travail dans un État-major. C’est ainsi que chaque membre du CECRY s’entraîne à pouvoir y répondre avec efficacité et engagement. Nous fournissons des réponses modulables et adaptables à tout type de crise. Nous travaillons également en synergie avec les différentes organisations sécuritaires telles que la Police, les Sapeurs-Pompiers, la Santé Publique et la Protection Civile.



Action 21
La CECRY agit pour la sécurité de la population et de la ville d’Yverdon-les-Bains et contribue au rapprochement des différents services de la Ville.



Gestion du trafic et du stationnement

“ Pour garantir la fluidité des déplacements et augmenter le confort d’accessibilité en ville ”

Action 22
Nous avons mis en place une gestion du stationnement public permettant de mesurer les taux de remplissage des parkings et les durées de stationnement des automobiles, par secteur. Ces données - anonymisées - serviront de base à une gestion intelligente et innovante du stationnement (guidage, disponibilités des parkings, etc.)

Action 23
Nous travaillons sur un partenariat public-privé dans le domaine de la gestion et du guidage du trafic en milieu urbain, visant à fluidifier le trafic et faciliter l’accessibilité aux points d’intérêt de la ville.

Action 24
Nous proposons à l’Autorité la mise en place d’un système de gestion intelligente du trafic en cas de manifestations ou événement particulier, au travers d’un partenariat public-privé. Horizon 2025.

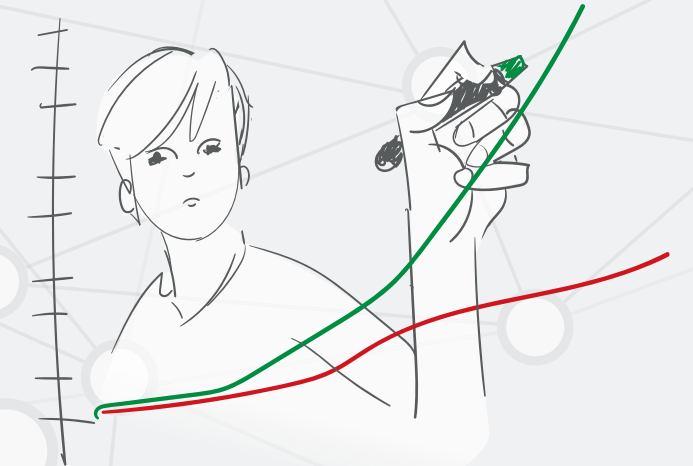
Standardisation de la qualité

“ Pour que nos collaboratrices et collaborateurs gagnent en efficience au service des prestations à la clientèle ”

Action 25
Nous avons l’intention de centraliser et référencer l’ensemble des documents de travail du Service. Horizon 2024.

Action 26
Nous initiions une réflexion sur la standardisation des processus, en s’appuyant sur les compétences spécialisées, dans le but de consolider une gestion structurée de la qualité. Horizon 2025.

Action 27
Sur la base d’une analyse interne, nous visons à répondre avec davantage d’efficience aux sollicitations diverses des citoyens, au moyen d’un outil de suivi des requêtes de type Customer Response Management (CRM).



Formation continue

“ Augmenter la qualité de service, pour mieux réagir, mieux servir et assurer l’attractivité du service ”

Action 28
Nous instituons une culture de la formation continue, par laquelle tous nos collaboratrices et collaborateurs se sentent légitimes dans leurs demandes et osent être proactif-ves. Une meilleure adhésion au principe du développement des compétences nous permet d’augmenter la qualité de nos prestations en faveur du public.

